Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 41 (1961)

Heft: 2: Problème d'aujourd'hui, problème de demain : les loisirs

Vorwort: Editorial

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

L'enquête relative aux effets de l'intégration européenne sur les relations économiques francosuisses, adressée à la fin du mois de mai à tous nos adhérents, a rencontré leur approbation et leur intérêt. Un grand nombre de réponses nous est parvenu, tant de Suisse que de France. Elles nous ont apporté des indications de grande valeur et nous permettent d'établir des pronostics valables sur leur évolution.

Nous tenons expressément à remercier nos adhérents de la collaboration qu'ils nous ont apportée à cette occasion et de la confiance qu'ils nous ont ainsi témoignée. Leurs renseignements, leurs réflexions, les dossiers qu'ils ont ouvert pour nous, les exemples précis qu'ils nous ont fournis, nous ont été extrêmement utiles. Nous en avons dressé une synthèse en un rapport que nous avons remis à nos autorités ainsi qu'aux dirigeants des principales organisations économiques helvétiques de façon que la situation réelle des relations économiques franco-suisses soit bien mise en lumière.

Par cette enquête, nous avons eu la confirmation de ce que nous pressentions sur la base des données statistiques et par le fait des sondages que nous effectuons régulièrement. Sauf quelques cas particuliers, les échanges entre les deux pays n'ont pas encore souffert de la discrimination tarifaire, provoquée par la mise en vigueur du Marché Commun d'une part et de l'A.E.L.E. d'autre part. De façon générale, les écarts de prix en résultant — et qui dans certaines branches sont déjà importants — ont pu encore être comblés ou amortis soit par les exportateurs, soit par les importateurs. Dans plusieurs secteurs, des réorganisations de l'appareil de distribution s'en sont suivies et de grosses entreprises ont résolu le problème actuel et d'avenir en disposant d'appareils de production dans les deux groupes économiques.

Sur ce point, il ressort clairement de notre enquête que c'est l'entreprise moyenne suisse, dont la clientèle est principalement située dans les pays du Marché Commun, qui émet les prévisions les plus inquiètes. En plus des frais considérables qu'entraîne en effet l'organisation de nouveaux centres de production, nombre d'entreprises moyennes hésitent « à faire le saut », étant donné que, en cas d'accord entre la C.E.E. et l'A.E.L.E., une telle décision pourrait se révéler inutile à brève échéance. D'autre part, la pénurie quasi générale de main-d'œuvre et la haute spécialisation de

maints produits helvétiques compliquent encore les données du problème.

En bref, la situation pour les entreprises intéressées au commerce franco-suisse, n'a pas présenté, jusqu'à l'heure actuelle, les aspects sombres que l'on prédisait volontiers avant la mise en vigueur des deux groupements économiques européens. Espérons que le pessimisme que l'on

éprouve maintenant quant au proche avenir sera, lui aussi, démenti par les faits.

Pourtant, les craintes sont réelles, et nos adhérents sont unanimes à penser que la date du rer janvier prochain, à laquelle une nouvelle étape des discriminations tarifaires sera franchie, pourrait marquer le début d'une évolution fâcheuse des ventes suisses en France. Pour un grand nombre de produits, la différence entre les droits de douane sera devenue telle qu'elle les empêchera d'affron-

ter la concurrence avec quelque chance de réussite.

Cet handicap tarifaire est d'autant plus gênant qu'il intervient précisément à un moment où le marché français est assailli par la concurrence de la C.E.E. et où de gros efforts devraient être entrepris du côté suisse pour maintenir des positions traditionnelles. Il est certain que les membres du Marché Commun jouent la carte « Communauté économique » et font preuve de dynamisme. Il ne se traduit pas seulement par les termes « Marché Commun » mis en vedette par de nombreuses publicités, mais par l'attribution, par exemple, aux partenaires de la C.E.E. de délais préférentiels de livraison, par la participation élevée (jusqu'à 75 % selon un cas cité) aux frais de publicité et de prospection, par une bonification allemande aux importateurs français de la différence sur la réévaluation du mark, ainsi que parfois par une politique de dumping.

Si les réponses à notre enquête sont formelles sur les soucis que l'on peut éprouver pour l'avenir des échanges franco-suisses, elles ne sont pas moins formelles pour réclamer au plus vite un arrangement entre les deux groupements. Le non-sens économique de la division de l'Europe apparaît à chacun et chacun aussi demande que sans plus tarder, faisant abstraction du passé, on se

mette d'accord sur une formule d'avenir.

Nous pensons sur ce point que l'on ne devrait pas se faire d'illusions quant aux chances de parvenir rapidement à une solution, quelles qu'en soient les modalités. Les négociations qui présideront à tout accord intra-européen seront longues, très longues. Pendant ce temps, des habitudes commerciales se prendront, des courants d'affaires se créeront; et la Suisse pourra-t-elle conserver

ses positions traditionnelles sur le marché français?

Ce serait d'autant plus souhaitable que, jamais comme maintenant, son expansion n'y a été plus prometteuse. La progression des ventes suisses en France, depuis plusieurs mois, est remarquable. De 8,4 % en 1960 par rapport à 1959, elle fut de 20 % durant les cinq premiers mois de l'année en comparaison avec la même période de 1960. Elle est régulière, solide, bien motivée. Elle est provoquée autant par les libérations d'importation que par le besoin manifesté par l'industrie et le commerce français en produits de qualité. Si un accord européen était bientôt trouvé, elle ne ferait que continuer encore.

Quant à l'économie française, dont les exportations réclament la fidélité de ses clients, comment verrait-elle la diminution du fort courant qui les conduit actuellement vers la Suisse?

Décidément, plus aucun effort ne doit être omis pour qu'une entente se fasse. Plus aucune heure ne doit se perdre.